

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/03/2019

Dossier complet le :

09/04/2019

N° d'enregistrement :

2019-DCL-B4-40

1. Intitulé du projet

Aménagement du coeur de ville de La Plaine Des Palmistes

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de La Plaine Des Palmistes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Marc Luc BOYER, Maire

RCS / SIRET

21974006500012

Forme juridique

Administration publique générale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6° Infrastructures routières	Construction de route classée dans le domaine public : déplacement d'une rue dans le périmètre du projet
41° Aires de stationnement ouvertes au public	Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités : le projet d'aménagement prévoit la création de 117 unités de stationnement
a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement du coeur de ville prévoit le réaménagement de la place du centre-ville de La Plaine Des Palmistes par la requalification des espaces publics et l'intensification des fonctions de centralité du coeur de ville.

Le projet prévoit une réorganisation de l'armature globale du site par la démolition de certains bâtis, la programmation de nouvelles constructions, la réorganisation de la trame de circulation et des espaces publics.

Ce qui implique la suppression de 161 places de stationnement sur le périmètre projet pour créer 117 places de stationnement publiques, soit une trentaine de moins qu'à l'heure actuelle. Ces places seront relocalisées sur les pourtours de l'espace public central.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet d'aménagement est d'offrir aux palmyriens, aux réunionnais et aux touristes un lieu de centralité d'exception et un lieu d'accueil rayonnant sur le territoire pour renforcer le dynamisme du centre-ville.

Ce projet permettra à la commune de pouvoir conforter son pôle administratif et touristique qui fera face au projet de pôle scolaire, sportif et local de l'autre côté de la RN3. Cette dernière sera en partie réaménagée comme une zone de rencontre limitée à 20 km/h sur une partie du périmètre projet.

L'objectif au niveau du stationnement est d'être plus en phase avec les besoins réels. Le nombre de places étant actuellement surdimensionné par rapport à l'utilisation courante.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus seront séquencés en 3 tranches dans le but de maintenir les activités économiques et commerciales actuelles dans l'attente de leur relocalisation. Le projet consistera en des travaux de :

Voirie :

- Travaux de voirie permettant la desserte des îlots
- Travaux de voirie de la rue de l'Eglise et de la poche de stationnement
- Travaux de voirie de la RN3 et organisation du stationnement sur la rue du Stade
- Réalisation des places et placettes : place de l'église, place du commerce (du marché), parvis de la mairie

Réseaux :

- Réalisation du système de traitement des EU des îlots et de la mairie
- Création des réseaux de distribution et de collecte (AEP/EU/EP/TIC/BT)
- Réalisation partielle d'une transparence hydraulique de la ravine Saint-Agathe

Paysage :

Défrichage sélectif, reforestation et cheminements dans le talus accessible depuis le belvédère.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement du coeur de ville permettra de constituer une polarité commerciale et un lieu de flânerie pour les habitants mais également pour les touristes.

Il accueillera ponctuellement des rassemblements de moyenne affluence : marché forain dominicale, messes à l'église, etc.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Au titre du Code de l'Environnement :

- Procédure d'étude d'impact environnemental (objet de la présente demande d'examen au cas par cas, article R.122-2 du Code de l'Environnement)

Au titre du Code de l'Urbanisme :

- Permis d'Aménager (article R421-19 du Code de l'Urbanisme)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	27 365 m ²
Nombre de places publiques de stationnement à démolir	161
Nombre de places publiques de stationnement à créer	117
Surface de plancher	6 065 m ²
Linéaire de voie créé	132 ml

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**230 rue de la République
97431 La Plaine Des Palmistes

Parcelles concernées :

AK64, AK65, AK171, AK172, AK68,
AK69, AK148, AH20, AH 31, AH32,
AH324**Coordonnées géographiques¹**Long. 2 1°08'18" S. Lat. 55°37'33" E*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ :

Long. 2 1°08'01" 7.1 Lat. 55°37'34" 22

Point d'arrivée :

Long. 2 1°08'04" 8.1 Lat. 55°37'37" 47

Communes traversées :

La Plaine Des Palmistes

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site et la commune de La Plaine Des Palmistes sont classés en zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'aire d'adhésion du Parc National de La Réunion mais est en dehors du coeur du Parc National
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre du projet est compris dans la zone tampon inscrit au patrimoine mondial.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé en zone de prescription dans le PPR inondation et mouvement de terrain de la commune approuvé depuis 2011
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Equilibre déblai-remblai - Réemploi des roches pour la réalisation de maçonneries ; - Réutilisation des végétaux broyés pour la création de compost et fertilisation des sols sur les espaces à planter.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en intégralité sis sur des espaces anthropisés. Le projet diminue la vulnérabilité en aval du site vis-à-vis du risque inondations grâce à la création d'une transparence hydraulique d'espace de temporisation et d'infiltration des eaux pluviales et la création d'un réseau enterré complémentaire au dalot existant.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du présent projet est situé dans une zone de prescription classée au PPR en zone B3. Le périmètre est donc exposé à un aléa mouvements de terrain faible à modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une réorganisation de la place du centre-ville. Les déplacements étaient déjà existants et seront amenés à diminuer avec la favorisation des déplacements doux sur le périmètre du projet et la piétonnisation de la place.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va générer du bruit dans sa phase travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il y aura la génération de vibrations durant la phase travaux qui seront limités dans le temps et l'espace.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'éclairage du site est déjà existant. Le projet prévoit l'implantation de matériel d'éclairage et est dimensionné de façon à limiter la pollution lumineuse. Le niveau d'enjeux écologiques pour les jeunes pétrels de Barau est faible sur la commune. Le dimensionnement sera fait en sorte à ce que l'on améliore la sécurité, l'environnement et le confort d'usage tout en limitant les dépenses énergétiques et en éclairant de façon raisonnée.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet d'eaux usées traitées</p> <p>Rejet d'eaux pluviales des espaces publics rejoindront le milieu naturel après une gestion alternative grâce a des noues et espaces paysagers de rétention. Les eaux pluviales des îlots seront gérés à la parcelle.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'estimation du nombre d'équivalent habitant pour le projet est estimé à 130 EH.</p> <p>Le système d'assainissement prévoit un traitement par épandage pour environ 130 EH sur une surface de 520m² soit 4m² par EH.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Éclairage : Reprise du réseau d'éclairage public pour le dimensionner au plus juste et limiter la pollution lumineuse.

Inondation : Mise en place d'une canalisation de décharge le long de la transparence hydraulique existante (Dalot sous la RN) et création d'une transparence hydraulique supplémentaire destinée à pouvoir faire transiter une crue trentennale voire centennale

Stationnement : Relocalisation et diminution du nombre total de places de stationnement publiques

Revégétalisation de l'espace public, diminution de l'îlot de chaleur urbain

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe sur un espace déjà urbanisé et imperméabilisé. Il a pour but de réaménager le coeur de ville et le structurer en lieu d'accueil et lieu de centralité d'exception.

Il est situé dans un périmètre présentant peu d'enjeux écologiques qui ont été pris en compte dès la conception du projet. Les risques et nuisances induites par le projet sont limités et maîtrisés.

Au vu de la diminution du nombre de places de stationnement, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à La Plaine des Palmistes

le, 28/02/2019

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



[Handwritten signature]